

Enquête sur le patrimoine et l'endettement des ménages de la zone euro

La situation de la France

Le patrimoine net des ménages français s'établit fin 2014 en moyenne à 243 100 euros et se compare favorablement à celui observé chez nos principaux partenaires européens

Cette moyenne ne reflète pas les différences de distribution à l'intérieur de chaque pays. Ainsi, à 113 300 euros, la valeur médiane du patrimoine net de l'endettement (celle séparant la population en deux parties : les 50 % les plus riches et les 50 % les moins riches) est en France proche de celle de l'Espagne (120 300 euros) ; elle dépasse très nettement celle de l'Allemagne (60 800 euros) mais est plus faible qu'en Italie (146 200 euros).

Tableau 1 : patrimoine net moyen et médian par pays en 2014

<i>Patrimoine net (k€) en 2014</i>	Allemagne	Espagne	France	Italie
Moyen	214,3	234,2	243,1	226,4
Médian	60,8	120,3	113,3	146,2

Source : Banque de France et Banque centrale européenne (HFCS)

Les écarts entre pays reflètent des différences de structures démographiques, mais également des processus d'accumulation du patrimoine.

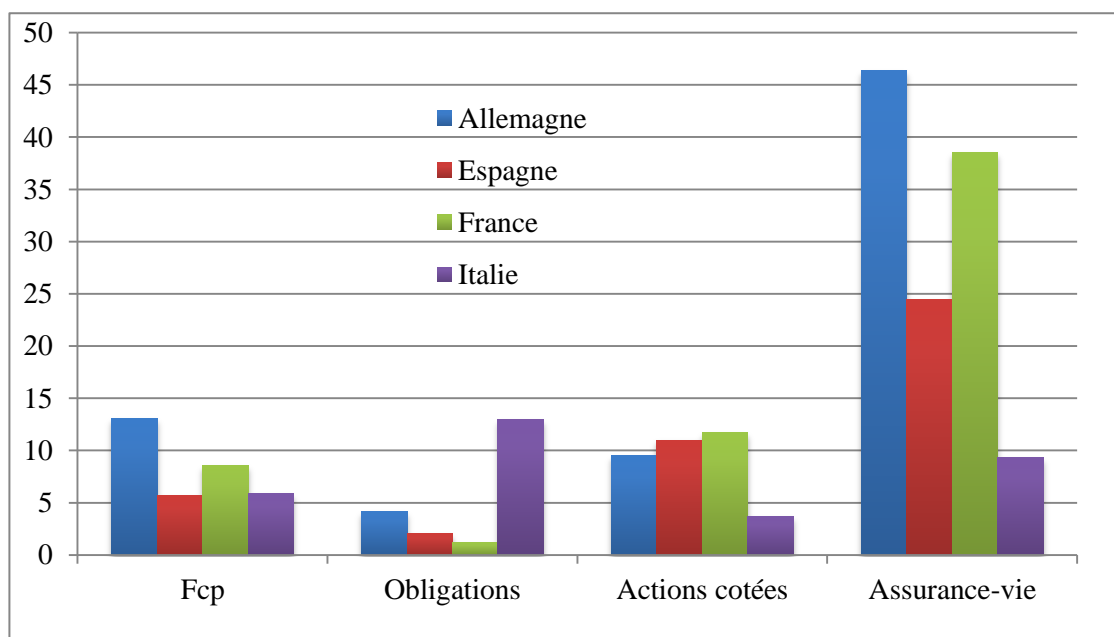
La diffusion de la propriété immobilière, principale composante du patrimoine des ménages, est plus importante en Espagne, en Italie et en France qu'en Allemagne

Le taux de détention par les ménages de leur résidence principale est de 58,7 % en France, pour seulement 44,3 % en Allemagne, mais 68,2 % en Italie et 83,1 % en Espagne. La valeur du patrimoine réel (immobilier, professionnel et autres biens durables dont actions non cotées) médian est également plus élevée en France, à 134 200 euros, qu'en Allemagne (90 900 euros), contre 151 500 euros en Italie. Au total, la résidence principale compte pour plus de 70 % de l'actif total des ménages italiens, contre 55,9 % en France et 55,1 % en Allemagne.

L'assurance-vie et, dans une moindre mesure, les actions et fonds communs de placement, sont les produits financiers les plus prisés par les ménages allemands et français

La composition du patrimoine financier des ménages européens varie beaucoup d'un pays à l'autre. Les produits liquides tels que les comptes à vue ou comptes d'épargne mis à part, l'assurance-vie est le produit-phare dans la plupart des pays de la zone euro. Elle est fortement diffusée en Allemagne (46,3 % des ménages) et en France (38,5 %), mais beaucoup moins en Espagne (24,5 %) et surtout en Italie (9,3 %).

Graphique : pourcentage des ménages détenant une catégorie déterminée d'actifs financiers



Source : Banque de France et Banque centrale européenne (HFCS)

La détention de valeurs mobilières est également très hétérogène géographiquement. Alors qu'une proportion significative de ménages détient des actions cotées et des fonds communs de placement en Allemagne (13,1 % et 9,5 %) et en France (8,6 % pour les actions cotées mais 11,7 % pour les fcp), c'est la détention d'obligations qui est prépondérante en Italie (13,0 %), celle des actions (3,7 %) et des fonds communs (5,9 %) y étant beaucoup plus faible qu'ailleurs. Les ménages espagnols détiennent dans l'ensemble moins de valeurs mobilières, sauf pour les actions cotées (11,0 %).

La proportion de ménages français endettés est comparable à celle observée en Allemagne ou en Espagne, mais le montant médian emprunté est légèrement plus élevé

Les disparités de patrimoine se reflètent également dans la structure de l'endettement des ménages, qui diffère sensiblement selon les pays. Ainsi, si la part de ménages ayant souscrit un crédit (tous crédits confondus) est comprise entre 45 % et 50 % en France, Allemagne et Espagne (respectivement 47,2 %, 45,1 % et 49,3 %), elle n'est que de 21,2 % en Italie.

En ce qui concerne les dettes immobilières, le taux de diffusion est plus élevé en Espagne (35,0 %) qu'en France (24,3 %), en Allemagne (20,4 %) et en Italie (10,1 %). Toutefois, le montant médian emprunté apparaît relativement homogène, compris entre 65 000 euros et 87 000 euros (Tableau 2). Le montant observé en France reflète pour une large partie le

comportement d'endettement des ménages présentant des capacités de remboursement plus importantes.

Le crédit à la consommation est diffusé de manière comparable en France (33,6 %), en Allemagne (32,8 %) et en Espagne (27,4 %), tandis que, comme pour le crédit immobilier, la souscription de crédits à la consommation est moins fréquente en Italie (13,9 % des ménages). Les montants médians empruntés sont plus faibles en Allemagne que dans les trois autres pays.

Tableau 2 : dettes immobilière et à la consommation en 2014

Médiane, k€	Allemagne	Espagne	France	Italie
Dettes immobilières	76,4	70,0	87,0	65,0
Dettes à la consommation	3,5	6,0	5,7	5,0

Source : Banque de France et Banque centrale européenne (HFCS)

Les inégalités de patrimoine sont un peu moins importantes en France qu'en Allemagne ; elles diminuent légèrement en France et en Italie

Le coefficient de Gini constitue l'indicateur le plus couramment utilisé du degré d'inégalités au sein de l'ensemble de la population (un indice de 1 reflète une distribution totalement inégalitaire, tandis qu'un indice de 0 caractérise une situation où tous les ménages possèdent le patrimoine moyen). Calculé sur le patrimoine net des quatre grands pays de la zone euro en 2014, il montre un niveau d'inégalités de patrimoine en France situé dans la moyenne des grands pays : 0,68, contre 0,76 en Allemagne, et 0,60 en Espagne et en Italie. Entre 2009 et 2014, ce coefficient a très légèrement diminué en France et en Italie, mais a augmenté en Allemagne et en Espagne.

Tableau 3 : indices de Gini pour les quatre grandes économies de la zone euro

Indicateur	Vague	Allemagne	Espagne	France	Italie
Gini	2009	0,758	0,580	0,679	0,610
	2014	0,762	0,599	0,676	0,603

Source : Banque de France et Banque centrale européenne (HFCS)

Le revenu médian par ménage, ajusté de l'inflation, n'a augmenté qu'en Allemagne, du fait du recul du chômage dans ce pays

En termes réels, le revenu par ménage médian a augmenté de 1,7 % en Allemagne entre 2009 et 2014, tandis qu'il baissait de 3,5 % en France, 7,7 % en Espagne et 11,7 % en Italie. Ces dynamiques contrastées sont à mettre en regard des niveaux et des évolutions du taux de chômage entre les pays : alors que la part du chômage dans la population active reculait de 2,6 points de pourcentage en Allemagne, elle progressait de 1,2 point en France, 5,0 points en Italie et 6,6 points en Espagne.

Tableau 4 : revenu moyen et médian par pays en 2009 (ajusté de l'inflation) et 2014

Revenu (k€) en 2014	Vague	Allemagne	Espagne	France	Italie
Revenu par ménage moyen	2009	46,7	32,9	39,9	37,1
	2014	48,4	31,9	37,6	33,4
Revenu par ménage médian	2009	34,9	26,0	31,6	28,3
	2014	35,5	24,0	30,5	25,0

Source : Banque de France et Banque centrale européenne (HFCS)

Encadré : source et méthodologie

Depuis 2006, une enquête sur le patrimoine et l'endettement des ménages de la zone euro est réalisée de manière harmonisée dans la zone euro. Cette enquête est désignée par le sigle HFCS (Household Finance and Consumption Survey).

La mise en œuvre de l'enquête est assurée par les Banques centrales nationales avec le concours, le cas échéant, des instituts statistiques nationaux. En France, elle fait l'objet d'un partenariat entre la Banque de France et l'Insee, fondé sur l'exploitation des données d'une enquête similaire sur les ménages français (enquête Patrimoine).

Sont présentés ici les résultats de la deuxième vague de l'enquête HFCS dont la collecte, réalisée fin 2014 – début 2015, a porté sur un échantillon représentatif de plus de 86 000 ménages européens, dont 12 000 pour la France. Une comparaison est proposée avec la dernière vague de l'enquête pour l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Pour tenir compte du fait que les données pour l'Espagne ont été collectées en 2011, un ajustement est opéré sur la valeur des actifs réels des ménages espagnols, la baisse des prix immobiliers ayant atteint 15 % entre fin 2011 et fin 2014.

Dans le cadre de cette enquête, le patrimoine est défini comme l'ensemble des actifs réels (logements, actifs professionnels, bien durables dont actions non cotées) et financiers (dépôts, livrets, assurance-vie, valeurs mobilières hors actions non cotées, etc.) détenus par les ménages. Les droits à pension, qui peuvent représenter une part importante de la richesse des ménages dans certains pays, ne sont pas inclus dans cette mesure.

Dans l'enquête, les ménages évaluent eux-mêmes leurs avoirs. La comptabilité nationale évalue quant à elle les différents actifs à leur valeur de marché. Les différences entre une mesure objective et une appréciation par essence subjective peuvent être significatives. Des biais d'estimation des patrimoines déclarés par les ménages sont probables.

Les données d'enquête permettent de recenser environ 70 % du patrimoine total des ménages tel qu'évalué par la comptabilité nationale. De fortes disparités entre les différentes composantes apparaissent cependant. Ainsi, si la mesure des logements résidentiels, composante principale de la richesse des ménages, apparaît cohérente avec les sources de référence disponible, le patrimoine financier est sous-estimé dans les données de l'enquête.